

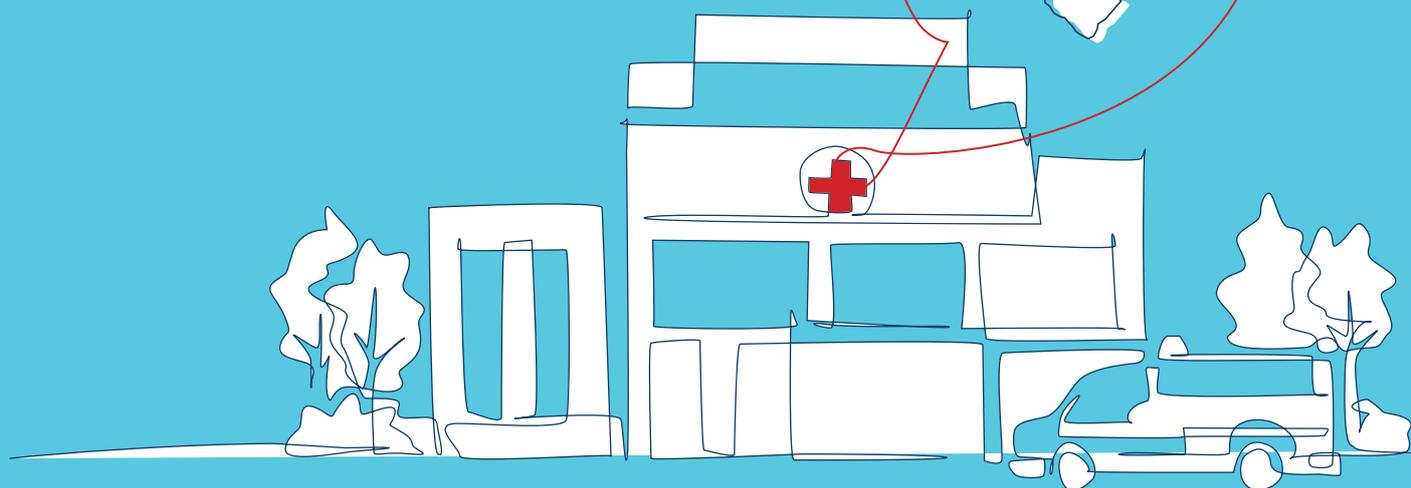
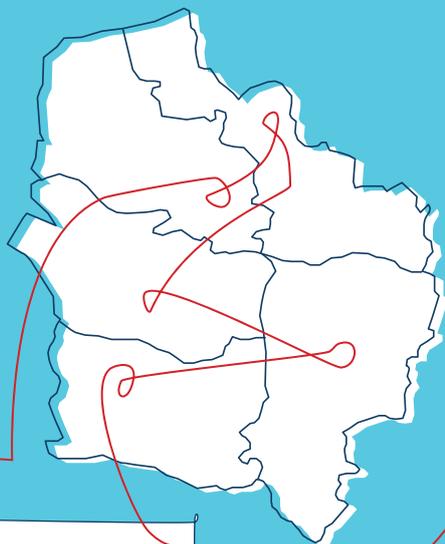
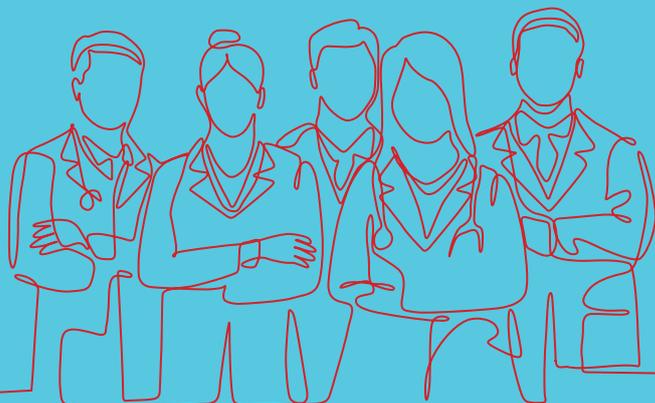


FHF

HAUTS-DE-FRANCE

FÉDÉRATION
HOSPITALIÈRE
DE FRANCE

Rapport d'activité



CRÉATEUR DE *lien*



La Fédération hospitalière de France s'engage à fédérer les acteurs et à promouvoir les valeurs du service public de la santé.

Égalité et accessibilité

des soins de qualité pour tous, sur tous les territoires

Innovation et excellence

dans l'accompagnement et la recherche, le soin, l'enseignement

Continuité

de la prise en charge

La FHF Hauts-de-France représente et accompagne les hôpitaux et établissements médico-sociaux publics de la région, soit 177 établissements sur l'ensemble du territoire.

Elle défend leurs missions et leurs actions au sein de plus de 50 instances et commissions, à l'échelle locale, départementale et régionale.

Son indépendance fonde une légitimité reconnue par les pouvoirs publics : régulièrement consultée sur les questions de santé, **elle rencontre**

tout au long de l'année les partenaires et acteurs institutionnels de la région, tout en étant en lien constant avec la FHF nationale et les autres Fédérations hospitalières régionales.

Elle met en place et anime des groupes de travail en fonction de l'actualité, et **organise de multiples temps d'informations, réunions ou journées thématiques** à destination de ses adhérents, afin d'échanger et de nourrir la réflexion et les possibilités d'action de tous.

Elle leur transmet régulièrement toute l'actualité des secteurs sanitaire et médico-social, tout comme **elle promeut leurs activités et leurs innovations,** auprès des différentes tutelles ou dans sa communication.

78

Centres hospitaliers de toutes tailles

99

EHPAD et établissements Handicap et Enfance

112 500
professionnels

Un accueil 24h/24, 365 jours par an pour

+ de 2.5 millions de patients chaque année dont 1.3 million de passages aux urgences

22 500
résidents en EHPAD

soit 48 %
des places de la région

SOMMAIRE



4 **Édito**

5 **01. Faits marquants de 2022**

15 **02. Organisation sanitaire**

- Covid-19
- Tensions hospitalières
- Autorisations
- Filière Soins critiques
- Urgences
- Hôpitaux de proximité
- Numérique

19 **03. Finances**

- Observatoire de l'activité
- Réunions DIM-DAF
- Réformes du financement
- Investissement

22 **04. Ressources Humaines**

- Répartition des postes d'internes
- Cellule de veille intérim
- Travaux sur la formation
- Service civique
- Référent Handicap Mutualisé

27 **05. Social & médico-social**

31 **06. La FHF Hauts-de-France**

- Établissements adhérents
- Conseil d'administration
- Instances
- Budget
- Communication

40 **07. Relations institutionnelles**

Directeur de publication : Rémi Pavvros

Rédaction : FHF Hauts-de-France

Mise en page : Marie Leclercq – Le Bleu Paon

Crédits photos : FHF Hauts-de-France, Maxime Legrand – LC Productions, Paul Lenoir, Agence Originis, Shutterstock

Mai 2022

ÉDITO



“ C’est tout le rôle de notre fédération : représenter les établissements publics et les professionnels qui les font vivre au quotidien par leur engagement. ”

L’année 2022, dans la continuité de deux ans de crise sanitaire, a laissé les établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux, dans une situation de grande fragilité :

Des difficultés toujours plus fortes en termes de ressources humaines, une réadaptation permanente des équipes, un épuisement et une grande lassitude des professionnels entraînant une multiplication de l’absentéisme.

Une accumulation de difficultés financières, avec une reprise difficile de l’activité dans les hôpitaux, une baisse des taux d’occupation après un nouvel épisode d’EHPAD bashing, des trésoreries qui se tendent, et également une inflation galopante, qui rendent les prévisions budgétaires aléatoires.

Voilà des années que les alertes sont données sans relâche, avec l’impression que le tableau s’assombrit toujours plus.

En réalité, cette situation critique dans laquelle se trouvent aujourd’hui de nombreux hôpitaux publics, ce que d’aucuns appellent « la crise des urgences », ou « la crise de l’hôpital », est la crise de notre système de santé dans son ensemble.

L’heure n’est plus aux imprécations, mais bien aux impératifs, et à une refonte globale, pensée à moyen et long terme, où chaque maillon de la chaîne – soins de ville, hôpital, médico-social – doit pouvoir trouver sa juste place. Cela est encore plus vrai dans notre région, dont la population est en très grande souffrance sanitaire et sociale, bien plus qu’ailleurs dans le pays.

L’année 2022 a une nouvelle fois permis à la FHF de réaffirmer pleinement son rôle de porte-parole déterminé des hospitaliers publics, à l’occasion notamment des élections présidentielle et législatives, ou du CNR Santé lancé à l’automne, mais aussi de façon régulière auprès des différentes instances et tutelles.

Nous avons alerté, accompagné, informé, mais aussi rassemblé au sein de plus grands événements, comme notre Convention régionale annuelle, ou le Congrès Autonomie de la FHF nationale, dont l’organisation nous avait été confiée à Lille pour cette 3^e édition.

C’est là tout le rôle de notre fédération : représenter les établissements publics et les professionnels qui les font vivre au quotidien par leur engagement, mais aussi promouvoir leurs spécificités, et défendre leurs valeurs, avec comme seul objectif, assurer la qualité des soins pour tous.

Début 2023, de nombreux nouveaux chantiers sont ouverts par l’État. Nous resterons vigilants à ce que leur mise en œuvre ne déstabilise pas encore plus l’Hôpital public, mais aussi et surtout, qu’elle se fasse de manière concrète, en articulation avec l’élaboration du nouveau Projet Régional de Santé Hauts-de-France, dans lequel nous serons pleinement investis, tout comme dans la définition de notre stratégie solidaire.

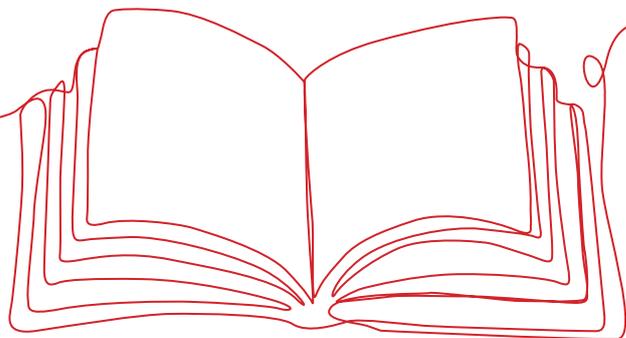
Nous nous attacherons, plus que jamais, à faire entendre la voix et les valeurs du service public de santé et médico-social : l’accès aux soins et l’accueil inconditionnel de toutes et tous, la qualité et la continuité de la prise en charge, et l’engagement, contre vents et marées, au service de l’égalité et de l’intérêt général.

Rémi PAUVROS,
Président de la FHF Hauts-de-France



01

**FAITS
MARQUANTS
DE 2022**



Janvier 2022

Visite de la FHF nationale au CH de Douai

Dans le cadre du tour de France des hôpitaux de la FHF nationale, Frédéric Valletoux et Zaynab Riet, Président et Déléguée générale, sont venus à la rencontre des équipes du Centre Hospitalier de Douai accompagnés de Rémi Pauvros, Président de la FHF Hauts-de-France et Carmen Solé, Secrétaire générale. L'occasion de découvrir notamment l'état d'avancement du projet de Responsabilité populationnelle, dont le Douaisis est l'un des 5 territoires pionniers en France.



Janvier 2022

Vœux FHF Hauts-de-France

Face à l'impossibilité d'organiser une cérémonie traditionnelle de vœux en raison des contraintes sanitaires en vigueur, la FHF Hauts-de-France a tout de même souhaité réunir ses adhérents, en organisant une cérémonie « virtuelle » en visioconférence, afin de recueillir leurs vœux pour cette année 2022.

Rémi Pauvros adresse également les vœux de la fédération aux professionnels au travers d'un message vidéo diffusé aux établissements.



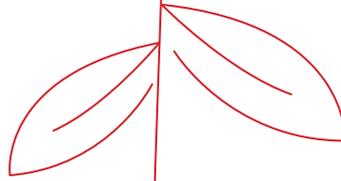
Janvier 2022

Publication du Rapport-avis du CESER Hauts-de-France

“Santé mentale, un enjeu de société, un engagement pour notre région”

Rémi Pauvros, qui représente la FHF Hauts-de-France au CESER, y présente le rapport-avis « Santé mentale, un enjeu de société, un engagement pour notre région », dont il est le rapporteur, lors de l'Assemblée plénière du 18 janvier. Après la présentation des besoins exprimés en région, et l'analyse critique de la prise en charge et des soins, le CESER y formule des préconisations concrètes pour améliorer la situation des personnes souffrant de troubles psychiques, incluant des innovations technologiques majeures, et ses conclusions sont l'objet de nombreux reportages dans les médias régionaux.





Mars 2022

Visite du Groupe Hospitalier Loos-Haubourdin

Le 10 mars, Rémi Pauvros rencontre les équipes du Groupe Hospitalier Loos-Haubourdin, accompagné de Carmen Solé. Grâce à la visite de plusieurs services de l'établissement, et de l'EHPAD Les Magnolias, ils échangent avec les professionnels sur leurs projets et leurs besoins, ainsi qu'avec les patients et les résidents.



Mars 2022

Demi-journée médico-sociale FHF Hauts-de-France

La FHF Hauts-de-France organise régulièrement des matinées à destination de ses adhérents du secteur médico-social. Ces temps de rencontre permettent à toutes et tous d'échanger sur des thématiques d'actualité, mais aussi de partager leurs expériences et leurs interrogations. Le 16 mars, près de 70 professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux de toute la région participent ainsi à une demi-journée médico-sociale organisée uniquement en visioconférence.



Avril 2022

Plans blancs et tensions RH dans la région

Alors que trois Centres Hospitaliers sont en Plan Blanc dans la région, et que les difficultés en termes de ressources humaines se cumulent depuis des mois pour de nombreux établissements, la FHF Hauts-de-France donne l'alerte au travers de plusieurs interventions presse.



Mai 2022

Visite du CH Le Quesnoy

Le 12 mai, Rémi Pauvros et Carmen Solé visitent le CH Le Quesnoy, alors récemment labellisé Hôpital de proximité. Après une présentation du CH, de son offre de soins et de ses projets, ainsi qu'une rencontre avec les délégués du personnel, la visite s'est poursuivie avec la rencontre des professionnels de plusieurs services.



Mai 2022

Anticipation des tensions estivales 2022 et organisations territoriales

Début mai, la FHF Hauts-de-France adresse un courrier au Directeur Général de l'ARS, concernant la grande inquiétude des établissements face aux tensions estivales qui s'annoncent, afin de voir lancé un dispositif d'anticipation et d'aménagement des fermetures estivales de lits, avec le repérage des situations de rupture pouvant affecter l'offre de soins dans les territoires. Des inquiétudes que la fédération relaie également dans la presse, au travers de plusieurs interviews et reportages.



Mai 2022

Rencontre avec Anne Pinon, Vice-Présidente de Région

Rémi Pauvros, Dr Ziad Khodr et Carmen Solé rencontrent le 20 mai Mme Anne Pinon, Vice-Présidente de la Région Hauts-de-France en charge de la santé et des formations sanitaires et sociales, accompagnée de Mme Nadia Rouache, Directrice de la santé. La FHF Hauts-de-France y fait la demande d'une contractualisation avec la Région, qui permettra de définir des objectifs communs et d'apporter une plus grande lisibilité aux actions menées par tous les acteurs.



Juin 2022

Table ronde-débat Élections législatives

Afin d'interpeller les candidates et candidats aux élections législatives de la région sur les thématiques essentielles de la Santé et l'Autonomie, ainsi que sur les enjeux propres à nos territoires, la FHF Hauts-de-France organise le 3 juin une table ronde-débat à la Faculté de médecine de Lille, en présence d'élus de son Conseil d'administration, à laquelle elle convie ses partenaires et autres acteurs du système de santé. (voir page 11)



Juin 2022

Congrès FHF Autonomie à Lille

La 3^e édition du Congrès FHF Autonomie se déroule à Lille les 20 et 21 juin, organisée par la FHF Hauts-de-France. Après plusieurs reports en raison de la crise sanitaire, ces deux journées permettent à plus de 150 professionnels du secteur médico-social de la région et au-delà de se retrouver pour échanger et débattre, lors de plusieurs tables rondes, conférences et cartes blanches. (voir page 12)



Été 2022

Alertes et travaux sur les tensions estivales

À partir du mois de mai, et jusqu'à la rentrée de septembre, la FHF Hauts-de-France participe aux travaux menés par l'ARS sur les organisations territoriales mises en place pour pallier aux tensions estivales au sein des établissements.

Elle alerte également sur ces situations dans la presse, et rappelle l'engagement massif des professionnels pour maintenir la continuité et la qualité des soins.



Septembre 2022

Demi-journée médico-sociale FHF Hauts-de-France

Le 26 septembre, une nouvelle demi-journée médico-sociale est organisée par la FHF Hauts-de-France à l'IFHS d'Arras et en visioconférence. Plus de 60 professionnels participent à cette matinée, avec notamment un éclairage et des échanges sur toutes les actualités du secteur avec le Pôle Autonomie de la FHF nationale.



Octobre 2022

"La compensation de l'État a priori pas à la hauteur"

Suite à l'adoption du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), la FHF Hauts-de-France alerte sur la situation budgétaire des établissements, pour lesquels les montants annoncés sont largement insuffisants en raison de multiples facteurs cumulés : inflation et hausse des coûts de l'énergie, reprise difficile de l'activité...

La compensation de l'État « pas à la hauteur »

« Besoins d'hôpitaux sont encore sous marché, avec un tarif un peu garanti. Mais certains ont des contrats à caractère d'autres sont hors opérateur historique, d'autres encore ne sont pas soumis au tarif réglementé... », énumère Carmen Solé, secrétaire générale de la Fédération hospitalière de France (FHF) régionale. « La première chose est de s'assurer qu'il n'y a pas de rupture d'approvisionnement cet hiver et le ministère a lancé pour cela une enquête auprès des établissements. » Carmen Solé se veut rassurante : « On aura de l'énergie, d'autant que nous sommes prioritaires. »

RETOUR DU FINANCEMENT À L'ACTIVITÉ
Le deuxième volet a trait au coût exponentiel de l'énergie : « J'ai trois ou quatre » – cumulé à de l'inflation sur les autres postes de dépenses. La FHF a demandé une enveloppe de 1,1 milliard en outrepassage pour 2022 pour le public et le privé, mais l'État a consenti à 800 M€. Le ministère a beau expliquer que ce

montant a été déterminé après « étude de taille », « ce n'est pas à la hauteur il manque au moins 300 M€ », regrette Carmen Solé.

Elle d'ajouter : « Maintenant, la FHF va se mobiliser pour que ces 800 M€ soient répartis en fonction des charges des établissements et pas de leur activité. » Le public ac-

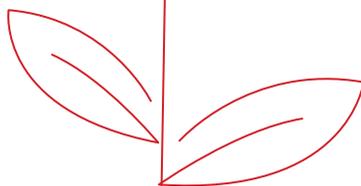


Carmen Solé, secrétaire générale de la Fédération hospitalière de France (FHF) régionale.

cueillant davantage de cas de Covid que le privé, son activité n'a pas retrouvé son niveau de 2019.

« Et c'est l'autre inquiétude. Depuis 2020, les financements ont été garantis, mais à partir de 2023, on doit repasser à un financement à l'activité alors que celle-ci n'est pas revenue à son niveau d'il y a trois ans ! On demande au gouvernement un retour plus progressif au système d'avant Covid. »

S'ajoute à cela la grande inconnue de l'augmentation du coût de l'énergie et de l'inflation en général en 2023. Le gouvernement part sur une hausse des dépenses et donc des dotations de 4,1 %. En réalité, si on exclut la part augmentation salariale obtenue dans le cadre du Ségur, « on est sur +2,4 % », explique Carmen Solé. Ce qui est « une sous-estimation de l'impact de l'inflation ». Elle s'inquiète pour les établissements déjà en grande difficulté financière : « Je pense aux EHPAD. Si les coûts augmentent très, très fort, il ne faut pas que ça se répercute sur le prix de journée pour les résidents. » ■ C.D.



Novembre 2022

Stratégie solidaire des établissements publics de la région : relance des travaux

Initiés en 2019 puis interrompus par la crise Covid, les travaux sur la construction d'une stratégie solidaire des établissements publics de la région Hauts-de-France sont relancés lors de la Convention régionale, avec une présentation des nouveaux enjeux et thématiques par les Vice-Présidentes et Vice-Présidents de la fédération. (voir page 14)

Novembre 2022

Convention régionale FHF Hauts-de-France

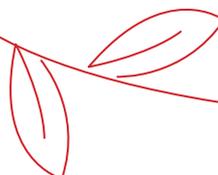
Le 18 novembre, la Convention régionale annuelle de la FHF Hauts-de-France réunit les adhérents à l'Institut Faire Face à Amiens, sur le thème « Responsabilité populationnelle et coopération interprofessionnelle : répondre ensemble aux besoins des patients de nos territoires », en présence de Zaynab Riet, Déléguée générale de la FHF nationale. (voir page 13)



Octobre – Décembre 2022

CNR Santé et Bien Vieillir

Suite à la démarche initiée en septembre par le Président de la République, les CNR Santé et Bien Vieillir sont lancés au mois d'octobre. La FHF Hauts-de-France participe aux concertations menées dans chaque territoire de la région en novembre et décembre, pour lesquelles elle publie également une synthèse de contribution.



FOCUS SUR...

« Santé et Autonomie : quelles réponses de l'État aux attentes des acteurs dans les Hauts-de-France ? »

Table ronde-débat avec les candidates et candidats aux élections législatives

À l'occasion de l'élection présidentielle, la FHF publie ses « **30 ambitions pour la Santé et l'Autonomie** », élaborées à partir de groupes interprofessionnels et des remontées du terrain, et assorties d'une feuille de route posant les jalons à court et moyen terme du prochain quinquennat.

Le 3 juin, suite à l'élection du Président de la République, la **FHF Hauts-de-France organise une table-ronde débat à la Faculté de médecine de Lille, afin de sensibiliser les candidates et candidats aux élections législatives** des circonscriptions de la région à ces thématiques essentielles de la Santé et l'Autonomie, ainsi qu'aux enjeux propres à nos territoires.

En présence d'élus de son Conseil d'administration, et des autres acteurs et partenaires du système de santé régional (fédérations, organisations syndicales, représentants des usagers...), cette matinée permet ainsi tout d'abord **d'illustrer et d'alerter sur les particularités des Hauts-de-France**, où les inégalités sociales et territoriales fortes se cumulent à

des indicateurs sanitaires dégradés, mais aussi de développer **les thématiques et enjeux indispensables pour faire de la refonte du système de santé une priorité du quinquennat qui s'ouvre**, et notamment :

- les ressources humaines et l'investissement pour les professionnels ;
- la refonte de l'accès aux soins par les territoires ;
- les défis du Grand âge et de l'Autonomie.



La FHF Hauts-de-France publie également à l'occasion de cet événement **un livret de contribution régionale aux propositions de la FHF**, reprenant les thématiques qui y sont développées, et permettant d'apprécier **les particularités ou de possibles déclinaisons de ces propositions dans les territoires** de la région.



“ Préserver l'accès aux soins, et refonder notre système de santé dans son ensemble, passera par le nécessaire engagement et la mobilisation rapide de tous les acteurs. Les défis sont immenses, mais nous sommes prêts à les relever. ”

Rémi Pauvros
Président de la FHF Hauts-de-France



Congrès FHF Autonomie

3^e édition à Lille

Après deux premières éditions à Reims et Le Havre en 2018 et 2019, et plusieurs reports en raison de la crise sanitaire, **la 3^e édition du Congrès FHF Autonomie est organisée par la FHF Hauts-de-France à Lille les 20 et 21 juin 2022**, avec le soutien de la FHF nationale.

Cet évènement, entièrement consacré aux sujets de l'autonomie, est **l'occasion de rassembler durant deux journées de Congrès plus de 150 professionnels des Hauts-de-France et au-delà** impliqués dans l'accompagnement du Grand âge et du Handicap; directions, adjoints, cadres, médecins, soignants...

Au programme notamment, des conférences suivies de tables rondes **sur le marketing et la communication en ESMS, la construction d'une stratégie de groupe, ou la conciliation entre liberté et éthique**, mais aussi des cartes blanches sur la transformation de l'offre, ou encore un échange sur les politiques Autonomie de demain.



2

journées de Congrès

2

cartes blanches

3

conférences

4

tables rondes

1

soirée au Palais
des Beaux-Arts

24

intervenants

+ de 150
participants

Convention régionale FHF Hauts-de-France

à l'Institut Faire Faces – Amiens

La **Convention régionale 2022 de la FHF Hauts-de-France** est organisée le 18 novembre à l'Institut Faire Face à Amiens, sur le thème « **Responsabilité populationnelle et coopération interprofessionnelle: répondre ensemble aux besoins des patients de nos territoires** ».

En présence de Zaynab Riet, Déléguée générale de la FHF nationale, et du Pr Bernard Devauchelle, Président de l'Institut Faire Faces, cet événement est l'occasion de présenter aux adhérents **plusieurs projets de coopération interprofessionnelle développés dans la région, et notamment le projet de Responsabilité populationnelle** et de modèle d'intégration clinique porté par la FHF depuis 4 ans dans cinq territoires en France, dont le Douaisis. Antoine Malone, Responsable du pôle Prospective, Europe et International de la FHF

nationale, et Frédéric Chéreau, Maire de Douai et Président du Conseil de surveillance du CH de Douai, y développent ainsi la méthode employée puis sa mise en application concrète sur le territoire, avec notamment une évaluation des premières mesures d'impact. Les adhérents découvrent ensuite **une coopération centrée sur la personne âgée et développée au sein du CH de Valenciennes, le Living Lab « Label'Âge »**, dont l'objectif est de créer, discuter, et proposer des solutions innovantes pour améliorer la mobilité et l'autonomie des personnes âgées.

La Convention régionale s'achève par **la visite de l'Institut Faire Faces**, premier Centre d'Études et de Recherche dévolu à la déféction, inauguré en mai 2022 au sein du complexe du CHU Amiens-Picardie.



“ Le développement, l'organisation et le financement de la prévention sont des enjeux majeurs dans la nécessaire refonte de notre système de santé ; c'est encore plus vrai dans notre région, dont les indicateurs sanitaires restent très dégradés année après année. ”

Rémi Pouvros
Président de la FHF Hauts-de-France

Relance des travaux sur la construction d'une stratégie solidaire des établissements de la région

À partir de l'été 2019, la FHF Hauts-de-France avait lancé **une réflexion de fond sur une stratégie solidaire des hôpitaux publics de la région**, (alors dénommée « stratégie de groupe public »), dont l'objectif était de **relancer la dynamique collective de coordination et de solidarité des établissements publics** avec l'élaboration d'un projet Hauts-de-France.

Suite à l'élaboration d'un état des lieux territorial, et l'animation de 9 groupes de travail thématiques, la réflexion avait abouti en février 2020 à **un ensemble de 14 propositions concrètes, organisées autour de quatre axes**: parcours, attractivité médicale, attractivité paramédicale et autorisations d'activités et d'équipements.

Les différentes vagues successives de Covid-19 ont interrompu pendant plus de 2 ans toute possibilité de les mettre en œuvre, mais cette crise a également **bouleversé les codes et le fonctionnement des établissements et du système de santé**,

renforçant la nécessité de poursuivre, compléter, et actualiser cette réflexion avec un regard neuf et collectif.

En 2022, la Convention régionale est ainsi l'occasion de relancer ces travaux, avec plusieurs objectifs exposés aux adhérents par les Vice-Présidentes et Vice-Présidents de la fédération :

- partager largement le résultat des travaux menés en 2019/2020 ;
- **interroger la pertinence et l'opportunité des 14 propositions de 2020** à l'aune des enseignements de la crise sanitaire, des décisions du Ségur, et des transformations à l'œuvre dans le système de santé ;
- élargir la réflexion à de « **nouveaux** » **enjeux prioritaires** ;
- faire valoir **les attentes et les volontés des hospitaliers** sur le « monde d'après ».

Les nouveaux groupes de travail seront mis en place en 2023.



Catherine Latger, nouvelle Vice-Présidente de la FHF Hauts-de-France

Suite au départ de la région d'Éric Guyader, Directeur du Centre Hospitalier de Beauvais, le Conseil d'administration de la FHF Hauts-de-France désigne en octobre **Catherine Latger, Directrice du Centre Hospitalier Intercommunal Compiègne-Noyon, nouvelle Vice-Présidente** de la fédération représentant le secteur sanitaire.

02

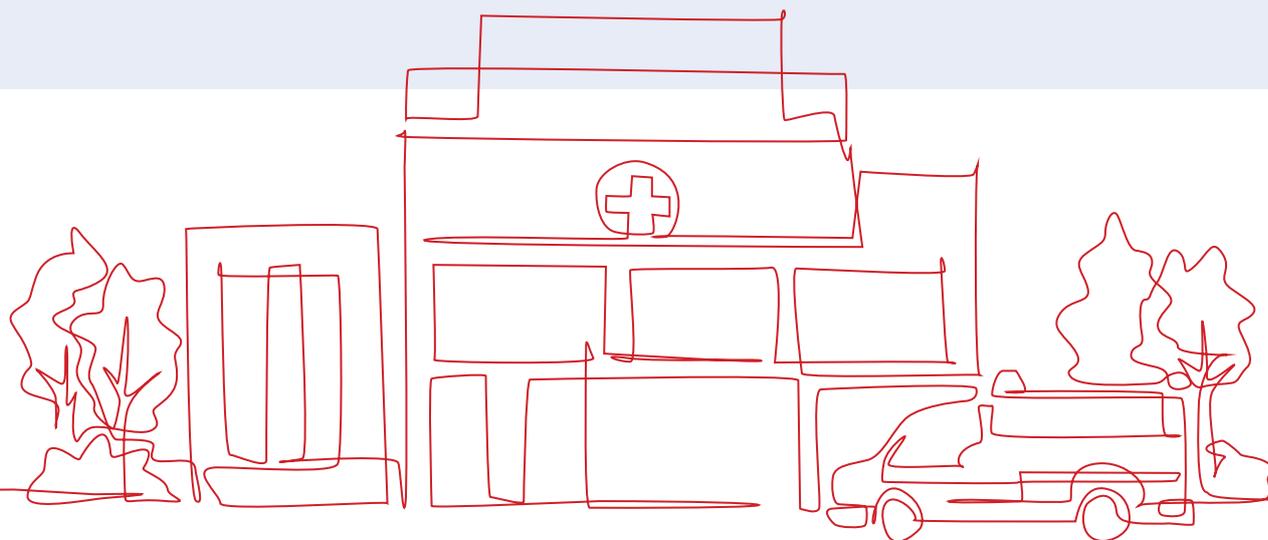
**ORGANISATION
SANITAIRE**

Covid-19

Après près de deux années marquées par une crise sanitaire d'une ampleur exceptionnelle, **l'année 2022 voit décroître le nombre de cas graves et d'hospitalisations pour Covid-19**, grâce à plusieurs mois d'une campagne vaccinale dans laquelle les établissements publics prennent toute leur part dès son lancement.

Jusqu'au printemps, la FHF Hauts-de-France participe aux dernières réunions de coordination régionale organisées par l'ARS sur la gestion de la crise.

Fin octobre, l'amélioration des indicateurs épidémiologiques s'affirmant, l'ARS met fin aux enquêtes hebdomadaires sur les situations Covid en réanimation et soins critiques.



Tensions hospitalières estivales et hivernales

Malgré l'accalmie de la crise sanitaire Covid-19, les hôpitaux publics continuent de subir des périodes de très fortes tensions, notamment dans les périodes estivales ou hivernales.

Au début du mois de mai, face à la grande inquiétude des établissements quant aux situations de tensions envisagées pour l'été, la FHF Hauts-de-France interpelle l'ARS, afin de voir lancé **un dispositif d'anticipation et d'aménagement des fermetures estivales de lits, avec le repérage des situations de rupture pouvant affecter l'offre de soins dans les territoires.**

L'ARS met en place en juin un dispositif de pilotage et d'organisation de l'offre de soins fondé sur l'animation territoriale des 7 territoires définis depuis

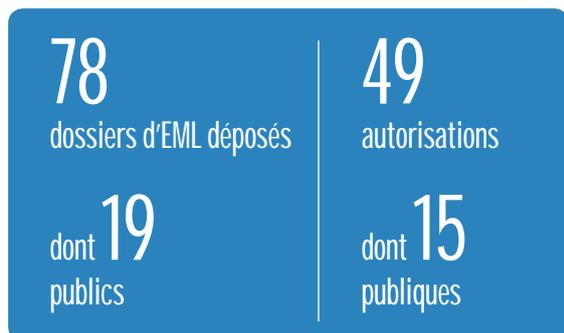
la crise, et de la coopération entre établissements. **Tout au long de l'été, la FHF Hauts-de-France participe à ces travaux**, à l'application dans la région de la mise en œuvre des mesures de la mission flash pour les soins urgents et non programmés, ainsi qu'aux différentes réunions de coordination régionale. **Elle intervient également dans la presse, pour rappeler l'engagement massif des professionnels** pour assurer la continuité des soins dans tous les territoires.

À la fin du mois d'octobre, ce dispositif de coordination territoriale et régionale est relancé face à de nouvelles tensions, afin d'objectiver et d'anticiper les difficultés pour la période hivernale. Il sera de nouveau suspendu en janvier 2023.

Autorisations/CSOS

Lancée en 2018-2019 dans le cadre de « Ma Santé 2022 », la **réforme des autorisations d'activité de soins porte 3 objectifs principaux**: émergence d'une logique globale de gradation et de territorialisation de l'offre, renforcement de la qualité et de la pertinence des soins, et introduction de l'innovation en santé au service des patients.

Interrompus par la crise sanitaire, et complétés d'un enjeu de simplification souhaité dans le Ségur de la Santé, les travaux reprennent et se clôturent en 2021, donnant lieu à la parution des différents décrets en 2022.



La FHF Hauts-de-France accompagne ainsi ses établissements adhérents tout au long de l'année dans la compréhension et l'analyse de ces différentes réformes des autorisations, grâce notamment au cycle de webinaires et aux décriptages mis en place par la FHF nationale.

Dans l'attente de la mise en place de ces nouvelles autorisations en 2023, la FHF Hauts-de-France sollicite également ses établissements adhérents, et notamment les établissements supports de GHT, lors de chaque ouverture de période de dépôt de dossiers d'autorisations par l'ARS, afin de mener des concertations territoriales entre établissements publics.

En 2022, suite à l'ouverture d'une période de dépôt de février à avril 2022 en médecine, psychiatrie et équipements matériels lourds, **111 dossiers sont déposés**, donnant lieu à 5 réunions de la CSOS en juin, septembre et octobre.

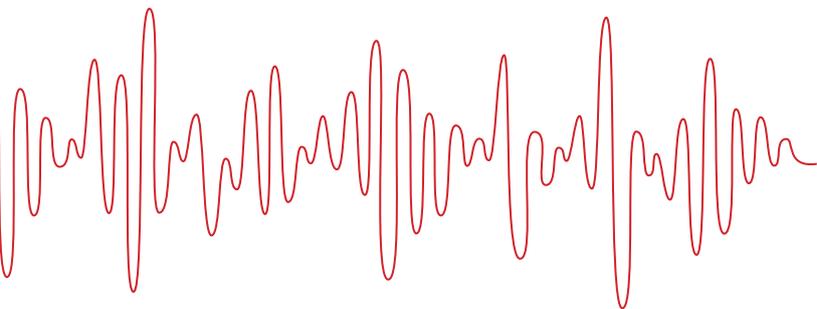
Hôpitaux de proximité

Suite à la labellisation en décembre 2021 de 23 établissements dans la région, dont 20 Centres Hospitaliers publics, la FHF Hauts-de-France réunit à plusieurs reprises ses adhérents concernés, et constitue trois groupes de travail thématiques: finances, coopération avec la ville, fonctionnement interne.

Les propositions de ces différents groupes permettent ainsi de présenter à l'ARS la lecture de la FHF Hauts-de-France du label des Hôpitaux de proximité, lors d'une rencontre organisée le 2 juin.

Dans la perspective d'un meilleur ciblage des futurs appels à projets et des besoins, il est alors convenu avec l'ARS que la FHF établisse un état des lieux régional sur 3 sujets spécifiques aux hôpitaux de proximité, à savoir l'accueil direct, les plateaux de consultation et l'imagerie. Cet état de lieux est transmis en septembre 2022.





Urgences

La mise en application régionale du Pacte de refondation des urgences se poursuit en 2022. La FHF Hauts-de-France et la Collégiale des Chefs de services d'Urgences y pilotent notamment depuis 2021 un **groupe de travail sur l'appui inter-hospitalier**.

Suite à la publication du décret relatif à la **prime de solidarité territoriale** en décembre 2021, la FHF Hauts-de-France rédige, en lien avec les autres Fédérations régionales, **une convention cadre visant à organiser sa mise en place**. Approuvée par décision du Directeur Général de l'ARS fin mars, celle-ci est ensuite signée par les établissements publics de la région.

En parallèle, **une cellule de veille des situations à risque est créée**, composée de membres du Conseil d'administration de la FHF Hauts-de-France, afin de pouvoir recenser les éventuelles difficultés rencontrées.

Filière soins critiques

Au sortir de la crise sanitaire Covid-19, et suite à l'élaboration d'un Retex régional, l'ARS Hauts-de-France lance en mars **des travaux sur le devenir de la filière des soins critiques dans la région**, auxquels participe la FHF.

Dans l'attente de la publication des textes réglementaires sur la réforme des autorisations, **la stratégie régionale est alors définie en deux phases**: la première est lancée au 2^e et 3^e trimestre 2022, avec un inventaire exhaustif de la filière, donnant lieu à l'ouverture d'une fenêtre de reconnaissance portant sur le capacitaire des réanimations déjà autorisées, puis au lancement de l'animation territoriale.

La seconde phase sera engagée en 2023, au travers de la procédure de révision du Projet Régional de Santé.

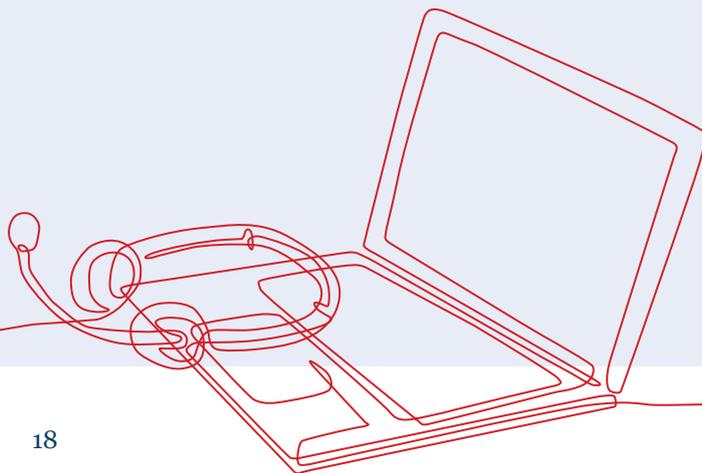
38
établissements sont engagés en 2022

Numérique

Élaborée à partir des priorités numériques nationales, la feuille de route régionale du Ségur numérique dans les Hauts-de-France fusionne l'ensemble des sujets du numérique, en s'appuyant sur une organisation pré-existante et une dynamique territoriale déjà forte.

En 2022, 3 réunions du Comité régional du numérique en santé (CRNS) en février, juin et octobre permettent de **présenter l'avancée des différents volets de cette feuille de route, dont les travaux sont menés en parallèle au sein des 7 Comités territoriaux d'animation numérique (COTAN)** animés par l'ARS.

En 2022
3 réunions du CRNS
7 comités de coordination des TAN



03

FINANCES



Observatoire de l'activité

Depuis 2010, la FHF Hauts-de-France met en place un observatoire d'analyse permettant à ses établissements adhérents de disposer de tableaux de décryptage mensuels sur l'évolution des données d'activité en volume, valeur, suppléments et produits sur liste. Cet observatoire de l'activité permet non seulement de fournir un outil de pilotage aux établissements, mais il est aussi une base de données dynamique pour alimenter les travaux du groupe « DIM-DAF ».

En 2022,
tous les établissements publics
de la région y sont référencés.



Réunions DIM-DAF

Le Conseil d'administration de la FHF Hauts-de-France mandate depuis plusieurs années un groupe de travail des DIM et DAF de la région, afin de lui assurer un travail d'alerte.

Les réunions de ce groupe de travail sont également l'occasion d'échanger régulièrement sur les nombreuses **actualités financières et réformes**, afin de **répondre aux différentes interrogations des établissements et de remonter leurs difficultés**.

Enquêtes sur la situation budgétaire et financière des établissements

Dans le cadre des travaux de l'Observatoire de l'activité et du groupe DIM-DAF, la FHF Hauts-de-France diffuse plusieurs fois par an des **enquêtes auprès de ses établissements adhérents, relatives à leur situation financière et budgétaire**, et qui permettent de disposer de ressources chiffrées fiables.

En 2022

2

réunions des DAF
en mars et octobre

Report de la réunion DIM-DAF
de décembre à début 2023

1

réunion DIM-DAF
en juillet

En 2022

Février
Enquête RIA-2 2021

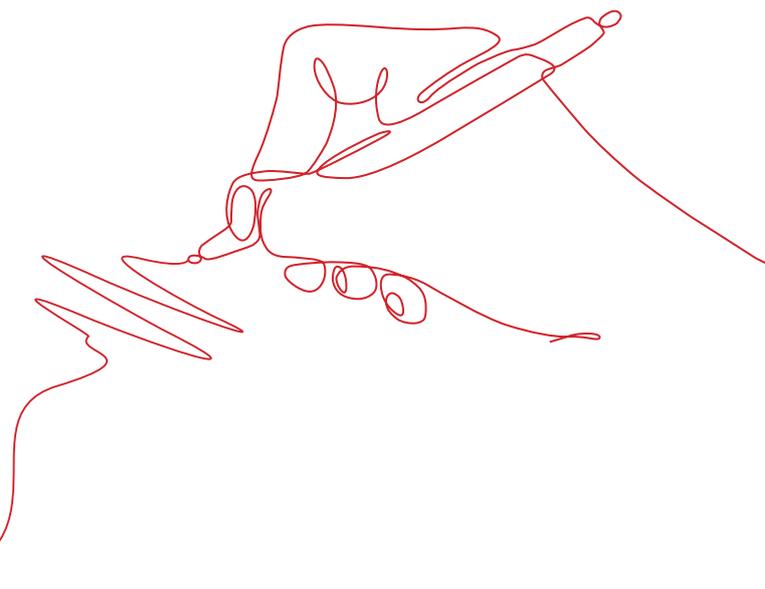
Établie sur la période 2018-2021 afin
de disposer d'une tendance longue
90 % d'établissements participants

Octobre
Inflation et surcoûts RH

Échanges avec l'ARS Hauts-de-France

Grâce au suivi régulier de la situation en région, et de la mise en application des différentes circulaires et évolutions réglementaires, la **FHF Hauts-de-France interpelle régulièrement les services de l'ARS Hauts-de-France sur des questions financières ou budgétaires**, en relayant également les questionnements de ses établissements adhérents. Ces échanges réguliers sont complétés en 2022 de plusieurs rencontres spécifiquement consacrées aux sujets financiers :

- en février, sur les réformes de financement ;
- à la fin du mois de mai, suite à la parution de la 1^{re} circulaire budgétaire 2022 ;
- en juin avec la DOMS, sur la question des EHPAD.



Réformes du financement

En 2022, la FHF Hauts-de-France poursuit tout au long de l'année **l'accompagnement de ses établissements adhérents dans la mise en place des différentes réformes du financement**, pour les volets urgences, psychiatrie et SSR.

Elle désigne des représentants dans chacun des Comités Consultatifs d'Allocation des Ressources (CCAR) de ces différentes disciplines, ainsi que dans les groupes techniques correspondants, et anime en parallèle des groupes de travail pour en analyser les impacts sur les établissements publics, et affiner les propositions et contributions de la fédération.

12

représentants
FHF Hauts-de-France au
CCAR-Urgences

et 8

au sein du groupe
technique

12

représentants
FHF Hauts-de-France au
CCAR-Psychiatrie

et 12

au sein du groupe
technique

10

représentants
FHF Hauts-de-France au
CCAR-SSR

et 10

au sein du groupe
technique

Investissement

La FHF Hauts-de-France poursuit également en 2022 le suivi du **volet « investissements » du Ségur de la Santé**, dont la stratégie régionale pour la période 2021-2030 est diffusée en novembre 2021.

Suite à la définition des projets éligibles au sein des établissements de la région, pour lesquels la FHF Hauts-de-France interroge l'ARS sur les modalités de priorisation, ces différents projets sont ensuite examinés par les 7 Comités territoriaux de l'investissement en santé (COTIS), créés dans chacun des territoires d'animation en santé (TAS), qui se réunissent en septembre et octobre 2022.

Le 9 novembre, la FHF Hauts-de-France participe à la **réunion du Comité Régional de l'investissement en Santé (CRIS)**, qui consolide et restitue les travaux menés dans ce cadre.

Contentieux SDIS/SMUR

Depuis 2017, un contentieux oppose les 5 SDIS de la région aux établissements publics de santé, concernant la facturation des transports VSAV médicalisés des SDIS qui interviennent en soutien logistique des SMUR.

La FHF Hauts-de-France mandate depuis cette date **un avocat commun pour accompagner juridiquement ses adhérents concernés**, et suivre l'ensemble des dossiers.

En 2022, plusieurs jugements interviennent en faveur des établissements de santé.



04

**RESSOURCES
HUMAINES**

Répartition des postes d'internes

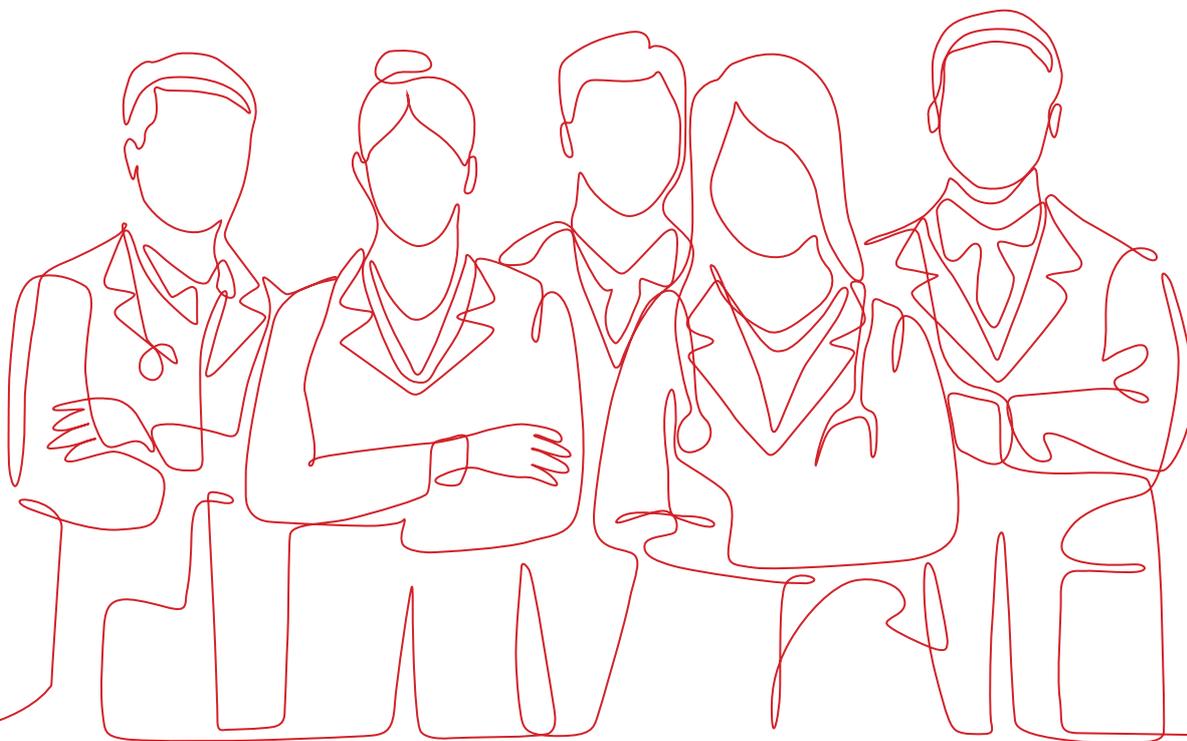
Dans le cadre de la réforme du 3^e cycle des études médicales, un groupe de travail FHF Hauts-de-France est constitué depuis 2019 sur la procédure de répartition des postes d'internes.

En 2022, pour chaque semestre, **la FHF Hauts-de-France et ses représentants participent à l'ensemble des Commissions** sur l'agrément des stages, l'évaluation des besoins de formation ainsi que la répartition des internes de médecine générale, pour les subdivisions de Lille et Amiens.

Suite à l'annonce par l'ARS d'une **nouvelle méthode de recensement des propositions**

d'accueil des internes de spécialité, basée sur la mise en place fin 2021 de concertations territoriales en amont des différentes Commissions, les représentants FHF y défendent la place des établissements publics, en insistant sur l'importance de ne pas figer l'existant, et de ne pas leur imposer de gérer une pénurie de ressources déjà due à un taux d'inéquation supérieur à la réglementation.

La FHF Hauts-de-France demande par ailleurs qu'une démarche concertée puisse également être initiée sur trois disciplines en tension : psychiatrie, gynécologie-obstétrique et pédiatrie.



Cellule de veille intérim loi Rist

Dans la perspective de la mise en application de la loi Rist, visant notamment à réguler l'intérim médical et les dérives de ses rémunérations, et pouvant entraîner des situations de tension dans certains établissements ayant régulièrement recours à l'emploi de praticiens intérimaires, **l'ARS met en place avec la FHF Hauts-de-France une cellule régionale de veille à la fin de l'année 2021.**

Composée de directrices et directeurs d'établissements membres du Conseil d'administration de la FHF Hauts-de-France, de médecins et de DRH, celle-ci travaille à **l'identification des éventuelles situations problématiques, ainsi que sur la mise en place de la convention cadre d'appui interhospitalier et de la Prime de Solidarité Territoriale** dans la région. Elle est relancée à l'automne 2022.

Travaux sur la formation en lien avec le Conseil régional Hauts-de-France



Région
Hauts-de-France

La FHF Hauts-de-France est associée aux travaux menés par le Conseil régional Hauts-de-France sur la formation. Elle est ainsi signataire du Contrat de Branche Génération S : Santé, Social, Services à la personne, Silver Economie, Emploi à Domicile. Elle est aussi représentée au sein du COPIL du Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales.

À ce titre, elle participe notamment à **plusieurs groupes de travail** :

- modalités d'accès à la formation : Étudier les conséquences de l'entrée des formations sanitaires et sociales dans Parcoursup, de la suppression des concours et des nouvelles modalités de recrutement ;
- actions collectives partenariales d'information et de communication, notamment sur les métiers en tension ;
- collectivement, identifier les opportunités, les leviers d'actions et la faisabilité pour le développement de l'apprentissage. Mesurer l'impact de la réforme de l'apprentissage ;
- problématique des formations longues : rémunération des demandeurs d'emploi et financement du coût pédagogique des salariés.

En mai 2022, la FHF Hauts-de-France rencontre Mme Anne Pinon, Vice-Présidente du Conseil régional en charge de la santé et des formations sanitaires et sociales (voir page 8), afin d'aborder la feuille de route future de la Région sur de nombreux sujets : la nécessité de développer la prévention, mais aussi d'une coordination forte et d'actions transversales claires, les parcours de soins, le développement de l'apprentissage dans la FPH, ainsi que les besoins en formation présents et futurs.

La FHF Hauts-de-France publie également au cours de l'année deux contributions aux travaux du Conseil régional :

- la première, en février, dans le cadre de l'élaboration du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) 2022-2028 intégrant le Schéma régional des formations sanitaires et sociales (SRFSS) ;
- la seconde, en mai, sur les formations paramédicales.

Focus sur l'apprentissage

Le développement de l'apprentissage dans la Fonction Publique Hospitalière est un **enjeu majeur d'attractivité et de recrutement**, bénéfique tant aux jeunes professionnels qu'aux établissements. La FHF Hauts-de-France a été particulièrement active sur le sujet en 2022, en participant aux **groupes de travail du Conseil Régional**, en lui adressant une **demande de soutien financier** au développement de ce type de formations, mais également au travers de plusieurs échanges et rencontres spécifiques avec l'ARS.



Service Civique

Le Service Civique a pour objectifs de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale, ainsi que de conforter l'apprentissage de la citoyenneté et mûrir le projet de vie du jeune volontaire. Le rôle de l'organisme d'accueil est ainsi d'accompagner ce volontaire dans un parcours de citoyenneté.

Afin de faciliter les procédures administratives pour les établissements, **la FHF Hauts-de-France a obtenu en avril 2017 un agrément collectif Service Civique, renouvelé en 2020 pour une durée de 3 ans.**

Grâce à cet agrément, la FHF Hauts-de-France :

- effectue la gestion administrative de l'agrément (demande d'avenant, suivi de l'enveloppe, rapport d'activité, réponse aux questions des adhérents) ;

- gère les habilitations ;
- s'assure de la publication des offres sur le site service-civique.gouv ;
- s'assure de la formation des tuteurs et des volontaires (suivi des attestations de formation), et de la réalisation des bilans annuels ;
- fait le lien avec l'ASP et la DRJSCS en cas de difficulté ;
- informe régulièrement les établissements.

Cela permet ainsi à **66 établissements adhérents (+ 3 en 2022), hôpitaux comme établissements sociaux et médico-sociaux, d'accueillir des jeunes volontaires en Service Civique** pour l'une des missions d'intérêt général définies par la fédération.

112

volontaires ont été accueillis en 2022

dans

66

établissements

Sur les missions suivantes

| | |
|---|----|
| Aide à l'autonomie : accompagner les personnes âgées en perte d'autonomie à l'accès à la vie sociale, citoyenne ou culturelle | 31 |
| Accompagnement au développement du lien social des personnes accueillies dans la résidence | 51 |
| Accompagner les usagers dans les lieux d'accueil, d'attente et de consultation | 27 |
| Développement et sensibilisation autour de l'environnement | 1 |
| Accompagnateur auprès des personnes âgées et de leurs familles dans le cadre de l'hospitalisation gériatrique | 2 |

Avec des profils variés

| Niveau de formation | Nombre de volontaires en 2022 | Taux (%) | Au niveau national en 2018 |
|--|-------------------------------|------------|----------------------------|
| Supérieur au Bac | 23 | 20 | 35 % |
| Sortie de terminale avec le Bac, ou abandon des études supérieures sans diplôme (IV) | 59 | 53 | 40 % |
| Inférieur au Bac | 30 | 27 | 25 % |
| Total | 112 | 100 | 100 % |

Rencontre avec la Présidente de l'Agence du Service Civique

À l'occasion d'un déplacement dans le département du Nord le 29 avril, Béatrice Angrand, Présidente de l'Agence du Service Civique, souhaite rencontrer des volontaires en Service Civique de la FHF Hauts-de-France.

Une jeune volontaire du Centre Hospitalier de Tourcoing a ainsi pu faire un retour d'expérience sur sa mission réalisée en EHPAD, ainsi que sur les formations dont elle a bénéficié dans le cadre du partenariat avec Les Petits Frères des Pauvres en 2021.



Référent Handicap Mutualisé



Suite à un appel à candidatures lancé en 2018 par la FHF nationale, la FHF Hauts-de-France, le FIPHFP et l'EHPAD de Méteren-Vieux Berquin ont signé une convention de partenariat pour la **mise en place d'un Référent Handicap Mutualisé régional**, mis à disposition des établissements adhérents à la FHF.

Ce projet, financé par le FIPHFP, a pour objectif **d'accompagner les établissements, prioritairement de moins de 500 agents, sur la gestion du handicap au travail.**

Il s'articule auprès des axes suivants :

- des actions intégrées à la politique territoriale du FIPHFP ;
- des actions sur la formation, en complémentarité avec l'ANFH ;
- des actions au quotidien au service de la politique handicap territoriale.



En 2022

La convention avec le FIPHFP est renouvelée jusqu'en 2025

538

acteurs ont bénéficié d'informations ou de formations, afin de faciliter la gestion du handicap dans leur établissement

23

agents ont été accompagnés au retour à l'emploi handicapé dans leur établissement

Les rencontres du réseau des référents handicap de la fonction publique hospitalière ont réuni une vingtaine d'adhérents

3

établissements de la région ont renouvelé leur convention avec le FIPHFP

La Référente Handicap Mutualisée en région Hauts-de-France est
Mme Karine Delannoy – 07 66 80 13 61
rhm.fiphfp.fhf@gmail.com



Focus sur le MOOC Référent Handicap

En partenariat avec le FIPHFP et l'ANFH, la FHF crée en 2022 un **MOOC pour professionnaliser les référents handicap** de la Fonction publique hospitalière, mais aussi pour accompagner tout acteur des établissements souhaitant étayer ses connaissances en la matière. Organisée autour de 8 modules thématiques, **cette formation interactive et gratuite en ligne** permet ainsi d'acquérir un premier socle de connaissances théoriques et pratiques sur le handicap.

Également en 2022

En mai, la FHF s'associe aux autres fédérations pour interpeller l'ARS sur les **difficultés de recrutement des IDE en période estivale**, ainsi que sur la révision des calendriers de formation.

En juin, elle est cosignataire d'un courrier interfédérations à destination de la DREETS sur le **nouveau**

calendrier de diplomation des aides-soignants et les difficultés estivales qu'il entraîne.

Elle participe également tout au long de l'année au groupe de travail lancé par l'ARS sur le **déploiement de la pratique avancée** dans la région.



**, SOCIAL &
MÉDICO-SOCIAL**

En 2022 Deux nouveaux adhérents

L'EHPAD Fondation Henry Delerue
à Houplines (59)

L'EHPAD Résidence les Fontinettes
à Arques (62)



Un temps fort : le Congrès FHF Autonomie à Lille

Les 20 et 21 juin, la FHF Hauts-de-France organise la 3^e édition du Congrès FHF Autonomie à Lille Grand Palais, avec le soutien de la FHF nationale.

Initialement prévu en octobre 2020, et reporté à plusieurs reprises en raison de la crise sanitaire, cet événement réunit plus de 150 professionnels de toute la région ! (voir page 12)



Rencontres et temps d'information à destination des adhérents

- **Deux demi-journées médico-sociales** en mars et septembre, avec près de 130 participants au total (voir pages 7 et 9)
- **Une rencontre FHF Hauts-de-France/ GEPSO** en juin, autour des thématiques du handicap et de l'enfance
- **Une réunion territoriale** à destination des établissements de l'Aisne en juillet
- Une réunion d'information sur le **programme ESMS numérique** en mars
- Une rencontre sur la **réforme des SSIAD** en décembre

Représentation des établissements auprès des autorités

- Rencontre bilatérale FHF Hauts-de-France/DOMS de l'ARS en juin
- Participation au CNR Bien Vieillir en novembre
- 3 réunions du Comité des fédérations de la DOMS de l'ARS
- 1 réunion des Têtes de réseau avec le Conseil départemental de l'Aisne
- 2 réunions des Têtes de réseau avec le Conseil départemental du Nord
- 1 réunion des Têtes de réseau avec le Conseil départemental de l'Oise
- 1 réunion des Têtes de réseau avec le Conseil départemental du Pas-de-Calais
- 1 réunion des Têtes de réseau avec le Conseil départemental de la Somme
- 5 réunions de la Commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux (CSMS)

En mai, au travers d'un courrier adressé aux Présidentes et Présidents des cinq Conseils départementaux de la région, la FHF Hauts-de-France relaie également l'alerte lancée par la FHF nationale au Président de l'ADF quelques semaines auparavant, concernant les **grandes difficultés financières qui pèsent sur les EHPAD** habilités à l'aide sociale à l'hébergement, **du fait notamment de la hausse constante du taux d'inflation** depuis plusieurs mois.

Contributions, interventions et notes explicatives en fonction de l'actualité

Mission d'évaluation de l'APA pour les établissements par le Conseil départemental du Nord

Le Conseil départemental du Nord met en place en 2022 une mission d'information et d'évaluation de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), afin de réaliser un état des lieux et de formuler des propositions d'amélioration. **La FHF Hauts-de-France est auditionnée deux fois dans le cadre de cette mission, et rédige également une contribution commune avec les autres fédérations représentant les EHPAD associatifs et publics.**

Accompagnement sur les inspections et contrôles en EHPAD

Suite à la parution d'un livre dénonçant la maltraitance et les systèmes mis en place au sein de certains EHPAD privés, le gouvernement annonce le contrôle de l'ensemble des 7500 EHPAD nationaux dans les deux prochaines années. **La FHF Hauts-de-France rappelle alors que le fonctionnement et les valeurs des établissements publics qu'elle représente vont à l'encontre totale des pratiques dénoncées dans l'ouvrage**; elle diffuse également à ses adhérents une note d'accompagnement et de préparation à ces éventuels contrôles.

Note juridique sur le conventionnement à l'aide sociale

En 2018, la FHF Hauts-de-France avait sollicité une étude juridique pour étudier les conséquences de la déshabilitation partielle à l'aide sociale en EHPAD, ainsi que les alternatives possibles; le conventionnement à l'aide sociale faisait partie des pistes privilégiées. Deux Conseils départementaux de la région, la Somme et l'Oise, l'ont depuis mis en œuvre, et le Département du Nord en annonce la possibilité en septembre 2022. La FHF Hauts-de-France diffuse alors à ses adhérents **une nouvelle note d'information, permettant de leur apporter un éclairage juridique sur ce conventionnement ainsi que des retours d'expérience.**

Mais aussi...

- Un état des lieux des SSIAD publics hospitaliers en région Hauts-de-France, en octobre
- Une intervention lors des Assises des Métiers de l'Accompagnement de la Somme, en novembre
- Une contribution sur l'attractivité des métiers de la Fonction Publique Hospitalière, en novembre

Enquêtes menées auprès des adhérents

Afin de disposer de données précises et factuelles, la FHF Hauts-de-France s'appuie sur les remontées de ses établissements adhérents au travers d'enquêtes, qu'elle vise à rendre les moins chronophages et redondantes possibles.

En 2022

Deux enquêtes sont ainsi diffusées aux adhérents du secteur médico-social

Enquête sur les difficultés financières et le suivi des taux d'occupation, en avril.

118
répondants

Enquête sur le coût de la journée alimentaire par résident en EHPAD, en septembre.

25
répondants

Le Collectif Systèmes d'information médico-social Hauts-de-France



Le Collectif SI médico-social Hauts-de-France, constitué fin 2016, regroupe sept fédérations et organisations représentatives du secteur médico-social. Il accompagne au quotidien la transformation numérique des acteurs sociaux et médico-sociaux de la région.

Constitué en association en septembre 2021, le Collectif se mobilise en 2022 à de nombreux niveaux.

• **La mise en œuvre des démarches consécutives à la création de l'association, avec l'installation des instances décisionnelles et des modes de gestion**

- **La constitution progressive d'une équipe projet dédiée**
- **La mise en œuvre des plans d'actions**, notamment l'accompagnement aux projets de coopération dans le cadre de l'appel à projets ESMS numérique
- **Une représentation du secteur social et médico-social autour des enjeux du numérique en santé** dans les différentes instances régionales (COTAN, CRNS, contribution au CPRDFOP...)

En 2022

19
réunions d'information
et webinaires

5
dossiers
de vulgarisation

9
projets accompagnés

7
projets déposés et retenus
dans le cadre de l'appel à
projets ESMS Numérique



www.collectifsims-hdf.net
in

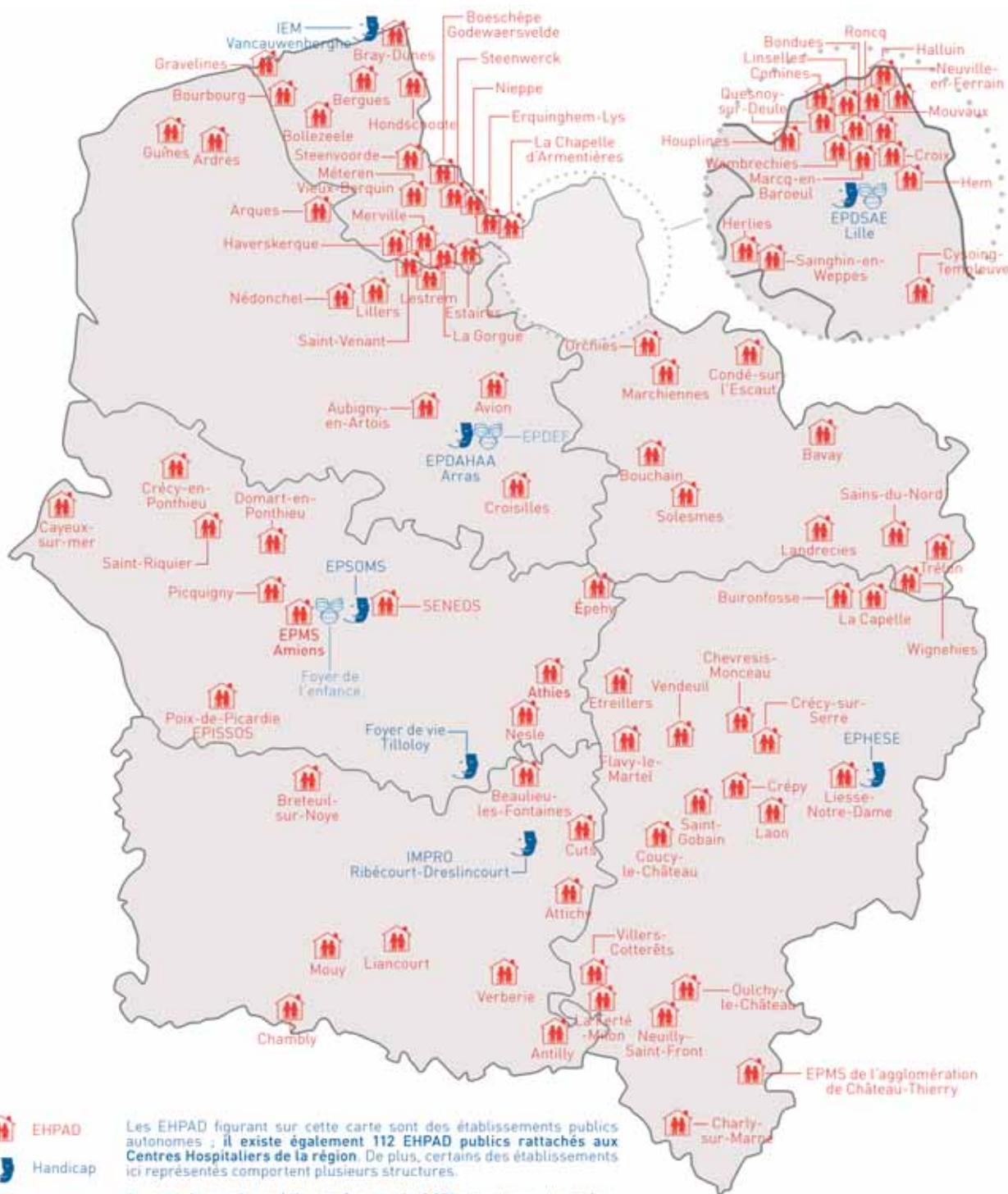
A large, stylized orange number '06' is centered on the page. The '0' is a simple oval shape, and the '6' has a long, thin tail extending upwards and to the right.

LA FHF
HAUTS-DE-FRANCE

177 ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS

99

établissements publics sociaux et médico-sociaux



Composition du Conseil d'administration de la FHF Hauts-de-France

Le Conseil d'administration de la Fédération hospitalière de France région Hauts-de-France a été élu le 1^{er} juillet 2021 par la Convention régionale.

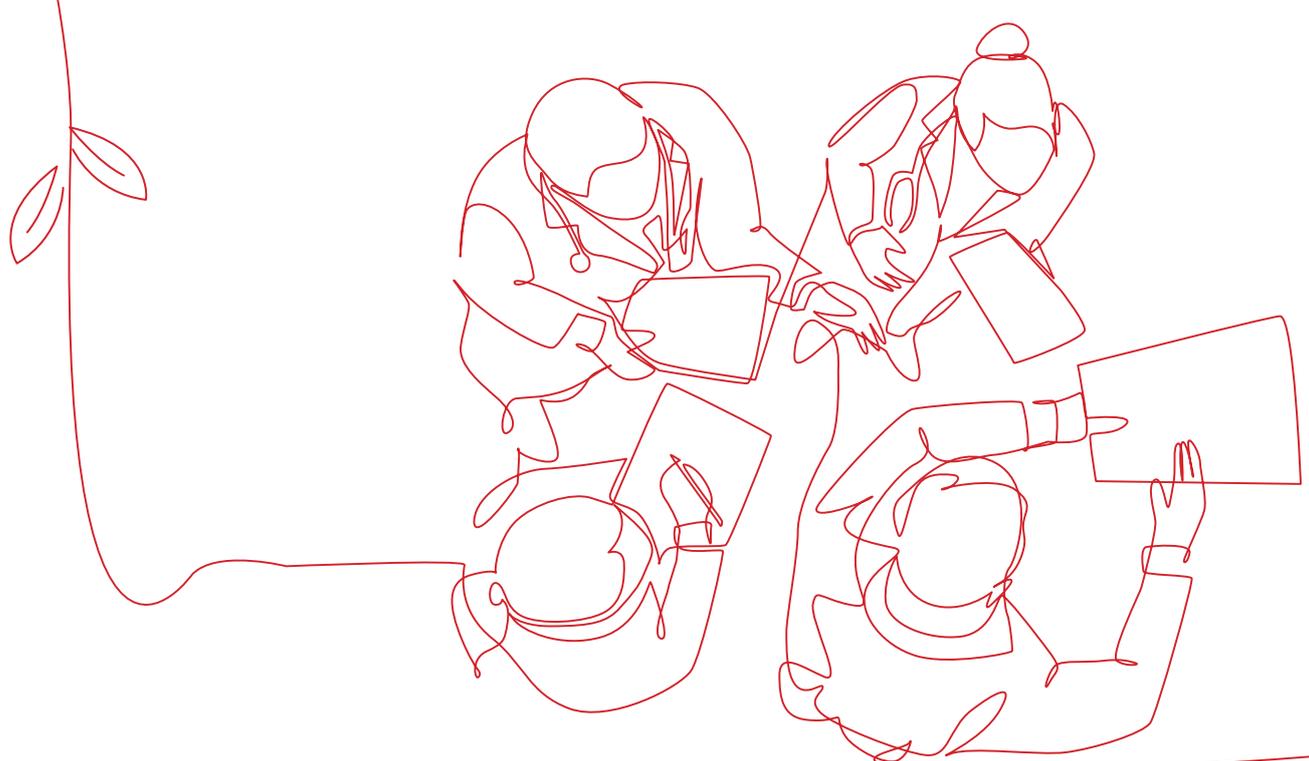
Lors du Conseil d'Administration de la FHF Hauts-de-France du 25 mars 2022, il a été décidé de lancer la procédure électorale de renouvellement de tous les

Administrateurs du collège 3, représentant les médecins, pour tenir compte des résultats aux élections aux Présidences de CME qui se sont déroulées dans les établissements fin 2021. Suite à l'envoi de nouvelles délimitations par les établissements adhérents concernés, les résultats ont été validés en Conseil d'administration le 24 juin 2022, donnant lieu à sa composition actuelle.

L'Exécutif régional

M. Rémi PAUVROS
Président

Représentant du Conseil de surveillance,
Hôpital Départemental de Fellerries-Liessies



Les autres membres du Bureau du Conseil d'administration

- **M. Philippe MERLAUD**

Trésorier
Directeur, Centre Hospitalier d'Arras

Quatre représentants Nord de la région (ex-NPDC) des Territoires et des EPS

- **M^{me} Valérie BENEAT-MARLIER**

Directrice, EPSM de l'agglomération
lilloise/Lille Métropole/
Val-de-Lys-Artois

- **M. Frédéric CHEREAU**

Président du Conseil de surveillance,
Centre Hospitalier de Douai

- **M^{me} Caroline HENNION**

Directrice, Centre Hospitalier de Calais

- **D^r Ziad KHODR**

Représentant du Conseil de
Surveillance, Centre Hospitalier d'Arras

Quatre représentants Sud de la région (ex-Picardie) des Territoires et des EPS

- **M. Christophe BLANCHARD**

Directeur, Centres Hospitaliers
de Saint-Quentin, Péronne,
Chauny, Guise et Bohain

- **M^{me} Corinne SENESCHAL**

Directrice, Centre
Hospitalier d'Abbeville

– poste à désigner

– poste à désigner

Deux représentants Nord de la région (ex-NPDC) des EPSMS

- **M^{me} Caroline RUGET**

Directrice, EHPAD de
Bondues et Mouvaux

- **M. Bruno WIART**

Directeur, EHPAD de Lillers

Deux représentants Sud de la région (ex-Picardie) des EPSMS

- **M. Éric JULLIAN**

Directeur, EPSOMS, EPISSOS

– poste à désigner

L'ensemble du Conseil d'administration est composé de 52 Administrateurs élus

Représentants des Élus

- **M. Michel ARNOULD**

Président du Conseil d'administration,
EHPAD de Verberie

- **M. Frédéric CHEREAU**

Président du Conseil de surveillance,
Centre Hospitalier de Douai

- **M. Gérard COMYN**

Président du Conseil d'administration,
Foyer de vie de Tilloloy

- **M. Éric DELHAYE**

Président du Conseil de surveillance,
Centre Hospitalier de Laon

- **M. Didier DELMOTTE**

Représentant du Conseil de
surveillance, CHU de Lille

- **M^{me} Béatrice DESCAMPS**

Présidente du Conseil
d'administration, EHPAD
de Condé-sur-Escaut

- **M. Jean-Claude DISSAUX**

Président du Conseil de surveillance,
Hôpital Local d'Aire-sur-la-Lys

- **M. Gérard DUÉ**

Président du Conseil d'administration,
EHPAD de Croisilles

- **M^{me} France FONGUEUSE**

Représentant du Conseil de
surveillance, CHU Amiens-Picardie

- **M. Olivier GACQUERRE**

Président du Conseil de surveillance,
Centre Hospitalier de Béthune

- **M. Ziad KHODR**

Représentant du Conseil
de surveillance, Centre
Hospitalier d'Arras

- **M. Alain MERLEN**

Représentant du Conseil
d'administration, EHPAD
de Gravelines

- **M. Rémi PAUVROS**

Représentant du Conseil de
Surveillance, Hôpital Départemental
de Felleries-Liessies

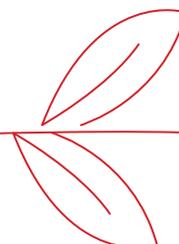
- **M^{me} Isabelle SOULA**

Représentant du Conseil
de surveillance, Centre
Hospitalier de Beauvais

- **M. Guy VERNEZ**

Représentant du Conseil
de surveillance, Centre
Hospitalier de Tourcoing

4 postes vacants



Représentants des Directeurs

• **M^{me} Valérie BENEAT-MARLIER**

Directrice, EPSM de l'agglomération lilloise/
EPSM Lille Métropole/EPSM Val-de-Lys-Artois

• **M. Christophe BLANCHARD**

Directeur, Centres Hospitaliers de Saint-
Quentin, Péronne, Chauny, Guise et Bohain

• **M. Frédéric BOIRON**

Directeur, CHU de Lille

• **M^{me} Christine DEHOUX**

Directrice, Hôpital Départemental de Felleries-Liessies

• **M. Serge GUNST**

Directeur, Centre Hospitalier d'Avesnes-sur-Helpe

• **M^{me} Caroline HENNION**

Directrice, Centre Hospitalier de Calais

• **M^{me} Fabienne HEULIN-ROBERT**

Directrice, EPMS Amiens

• **M. Éric JULLIAN**

Directeur, EPSOMS

• **M^{me} Catherine LATGER**

Directrice, Centre Hospitalier
Intercommunal Compiègne-Noyon

• **M^{me} Jeanne-Marie MARION-DRUMEZ**

Directrice, Centre Hospitalier de
l'Arrondissement de Montreuil

• **M. Stéphan MARTINO**

Directeur, Centre Hospitalier Interdépartemental
de Clermont-de-l'Oise

• **M. Philippe MERLAUD**

Directeur, Centre Hospitalier d'Arras

• **M^{me} Danielle PORTAL**

Directrice, CHU Amiens-Picardie

• **M^{me} Caroline RUGET**

Directrice, EHPAD de Bondues et Mouvaux

• **M^{me} Corinne SENESCHAL**

Directrice, Centre Hospitalier d'Abbeville

• **M. Michel THUMERELLE**

Directeur, Centre Hospitalier de Saint-Amand-les-eaux

• **M. Bruno WIART**

Directeur, EHPAD de Lillers

2 postes vacants

Représentants des Médecins

• **D^r Nadine BELLO**

Présidente de la CME, Centre Hospitalier de Denain

• **P^r Patrick BERQUIN**

Président de la CME, CHU Amiens-Picardie

• **D^r Béatrice BERTEAUX**

Présidente de la CME, MSCM Bohain-en-Vermandois

• **D^r Alexandre BERTELOOT**

Président de la CME, Centre Hospitalier de Douai

• **D^r Flavien CACCIAPALLE**

Président de la CME, Centre Hospitalier
de la Région de Saint-Omer

• **P^r Dominique CHEVALIER**

Président de la CME, CHU de Lille

• **D^r Laurence DELTOUR**

Présidente de la CME, Centre Hospitalier
Intercommunal Compiègne-Noyon

• **D^r Cyrille GUILLAUMONT**

Président de la CME, EPSM de la Somme

• **D^r Michel KFOURY**

Président de la CME, Centre Hospitalier d'Abbeville

• **D^r Saïd MELK**

Président de la CME, Centre Hospitalier
d'Avesnes-sur-Helpe

• **D^r Jean OUREIB**

Président de la CME, EPSM de l'agglomération lilloise

• **D^r Max PECHEUX**

Président de la CME, Centre Hospitalier de Lens

• **D^r Thierry RAMAHERISON**

Président de la CME, Centre Hospitalier de Beauvais

• **D^r Isabelle VERIN**

Présidente de la CME, Centre Hospitalier de Tourcoing

S'ajoutent aux 52 administrateurs
élus,

**2 administrateurs représentant
les organismes associés et 8
administrateurs désignés au titre
des Personnalités Qualifiées,
n'ayant pas voix délibérative.**

2 administrateurs associés :

– *poste à désigner*

– *poste à désigner*

8 administrateurs désignés :

• **M. Bruno DONIUS**

Directeur, Centres Hospitaliers
de Lens, Hénin-Beaumont,
Béthune et La Bassée

• **M^{me} Anne GIRARD**

Secrétaire Générale, CHU de Lille

• **M^{me} Séverine LABOUE**

Directrice, Groupe Hospitalier
Loos-Haubourdin

• **M. André-Gwenaël PORS**

Directeur, Centre Hospitalier
de Boulogne-sur-Mer

• **M. Stéphane FILIPOVITCH**

Directeur délégué, Centre
Hospitalier de Fourmies

– *poste à désigner*

– *poste à désigner*

– *poste à désigner*

Instances de la FHF Hauts-de-France en 2022

3

Bureaux

3 février / 29 avril / 16 septembre

3

Conseils d'administration

25 mars / 24 juin / 14 octobre

1

Réunion de l'Exécutif : 6 octobre

Convention régionale : 18 novembre

Cotisations et budget

Rappel des principes

Les établissements publics de la région adhèrent à la FHF Hauts-de-France, qui elle-même adhère à la FHF nationale. La somme totale des cotisations FHF Hauts-de-France se divise en deux parts : une part régionale, et une part nationale reversée par la FHF Hauts-de-France à la fédération nationale.

Pour 2021, il avait été décidé en Assemblée générale du 11 février 2021 que la part régionale du montant des cotisations resterait identique à celle de 2020, et qu'il y serait appliqué une remise exceptionnelle de 10 %, au titre de la solidarité suite à la crise sanitaire.

Pour 2022, le Conseil d'administration de la FHF Hauts-de-France réuni le 26 novembre 2021 a décidé que la part régionale des cotisations serait identique à celle de 2020. Le Conseil d'administration de la FHF nationale a par ailleurs pris la décision le 17 novembre 2021 de ne pas appliquer d'augmentation pour 2022.

Rappel des critères de cotisations

- Pour le secteur sanitaire : taux régional moyen unique, identique pour tous de 0,01187 %, appliqué

aux produits d'exploitation consolidés de chaque établissement (n-2). Toutefois, compte-tenu de la crise sanitaire, les bases n'ont pas été réactualisées depuis 2019.

- Pour les EHPAD : 9,73 € par lit
- Pour le secteur du handicap et de l'enfance : coefficient de 0,003956 %, appliqué aux produits d'exploitation consolidés de chaque établissement.

Montant total des cotisations FHF Hauts-de-France pour 2022

1 011 310 €

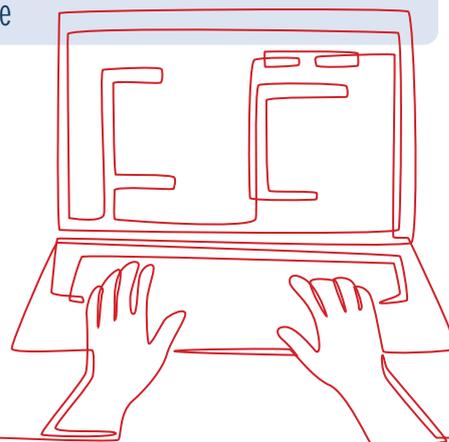
dont

52 %

sont reversés
à la FHF nationale

soit

522 070 €



Personnel

4 salariées en CDI

• Carmen SOLÉ

Secrétaire Générale (1 ETP)

• Coline NOTELET

Assistante de direction (1 ETP)

• Sophie DEVAUD

Chargée de mission (1 ETP)

• Clémence DE SAINT STÉBAN

Chargée de mission (1 ETP)

2 salariées en remplacement de congé maternité

• Laurie WAGNON

Chargée de mission
(1 ETP – octobre 2021-avril 2022)

• Alice HENRY

Assistante de direction
(1 ETP – juillet-novembre 2022)

Communication

Site internet

Le site de la FHF Hauts-de-France est actualisé de façon régulière avec les différentes actions de la fédération, mais également avec une mise en valeur des actualités de ses établissements adhérents. Il permet également de retrouver toutes les informations pratiques.

fhf-hdf.fr

En 2022

20 124
visiteurs uniques
ont parcouru le site

pour près de
54 000
pages vues



Espace privé adhérents

Afin de développer le service rendu à ses adhérents, la FHF Hauts-de-France alimente en complément de son site un espace extranet privé, leur permettant de retrouver les actualités des secteurs sanitaire et médico-social, ainsi que les comptes rendus de réunions ou des différents groupes de travail.

extranet.fhf-hdf.fr



Newsletter aux adhérents

Une newsletter mensuelle est diffusée aux adhérents de la fédération pour les tenir informés de l'actualité de tous les secteurs.

fhf-hdf.fr/newsletters

Réseaux sociaux LinkedIn, Twitter et Youtube

Nouveauté! Depuis septembre 2022, la FHF Hauts-de-France est sur LinkedIn.



[linkedin.com/company/fhf-hautsdefrance](https://www.linkedin.com/company/fhf-hautsdefrance)



Le compte Twitter de la FHF Hauts-de-France permet de diffuser l'activité de la fédération, mais également de mettre en avant les actions et communications des établissements adhérents.



[@laFHF_HDF](https://twitter.com/laFHF_HDF)

Relais des interviews et différents évènements de la fédération, la chaîne Youtube de la FHF Hauts-de-France comptabilise 1500 vues sur l'année 2022.



[youtube.com/@laFHF_HDF](https://www.youtube.com/@laFHF_HDF)

Fin 2022

il compte
792
abonnés

Relations presse

La FHF Hauts-de-France défend dans l'espace médiatique les intérêts de l'hôpital et des établissements médico-sociaux publics de la région.

En 2022, la communication de la FHF Hauts-de-France s'axe majoritairement sur les besoins et tensions rencontrés par ses établissements adhérents, que ce soit en termes de ressources humaines ou de difficultés financières. À travers ce rôle d'alerte, chaque message est également l'occasion de rappeler la force de l'engagement des professionnels, et le rôle fondamental des établissements publics dans l'offre de soins, dans une région très fragile sanitaire; notamment à l'occasion des différentes échéances électorales.

6 communiqués ont ainsi été diffusés tout au long de l'année, et une conférence de presse organisée le 3 juin, à l'occasion d'une table ronde-débat avec les candidats aux élections législatives. (voir page 11)

[fhf-hdf.fr/communiques](https://www.fhf-hdf.fr/communiques)

Ces communiqués ont donné lieu à 22 publications ou prises de paroles d'élus de la FHF Hauts-de-France dans plusieurs médias régionaux ou nationaux: La Voix du Nord, Le Courrier Picard, L'Union, France Bleu Nord, Canal FM, France 3 Hauts-de-France, BFM Grand Lille/Grand Littoral, Hospimedia et APMnews.

[fhf-hdf.fr/revue-de-presse](https://www.fhf-hdf.fr/revue-de-presse)

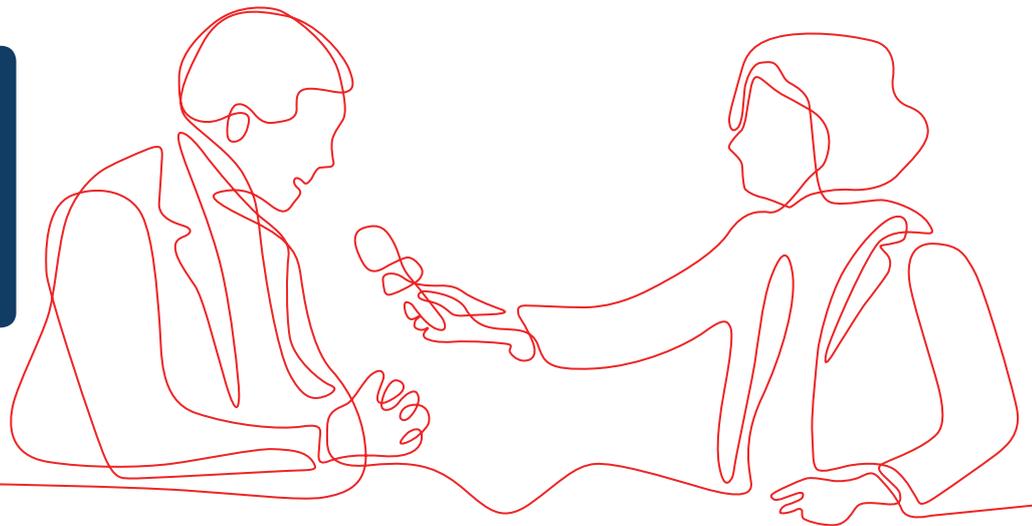
En 2022

6

communiqués
de presse

et **22**

retombées
média

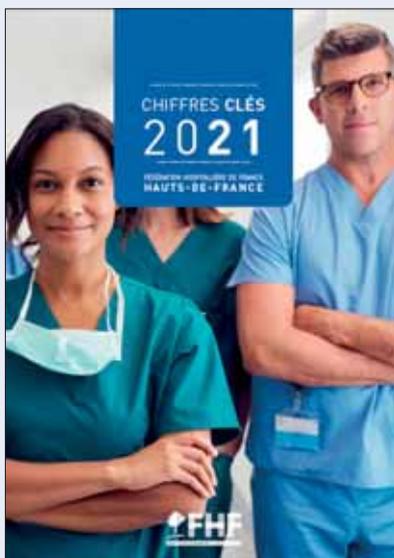


Documents print

Chaque année, la FHF Hauts-de-France édite plusieurs documents papier: son rapport d'activité annuel, les « chiffres clés » sanitaires et médico-sociaux de la région, mais aussi plusieurs contributions aux restructurations de l'offre en fonction de l'actualité.

[fhf-hdf.fr/rapports-dactivite](https://www.fhf-hdf.fr/rapports-dactivite)

[fhf-hdf.fr/chiffres-cles](https://www.fhf-hdf.fr/chiffres-cles)



07

**RELATIONS
INSTITUTIONNELLES**



La FHF Hauts-de-France s'efforce de répondre rapidement aux sollicitations de ses adhérents, et d'être le relais de leurs préoccupations, difficultés, avis et suggestions.

Afin de les représenter au mieux et de défendre leurs activités, elle rencontre tout au long de l'année de nombreux partenaires et acteurs institutionnels de santé, et collabore également à plusieurs de leurs projets ou évènements.

FHF nationale

7 Conseils d'administration de la FHF nationale

les 19 janvier, 6 avril, 15 juin, 7 septembre, 21 septembre, 5 octobre et 16 novembre 2022

Le 21 septembre, Arnaud Robinet, Maire de Reims et Président de la FHF Grand-Est, est élu Président de la FHF.

2 Conventions nationales

les 17 mai et 7 décembre 2022

SantExpo

du 17 au 19 mai 2022

Universités d'été FHF

6 et 7 septembre 2022

Relations avec les FHR

Les Fédérations Hospitalières Régionales se réunissent chaque semaine en visioconférence avec les différents pôles de la FHF nationale, afin de remonter les situations en région et d'aborder tous les points d'actualité.

43

réunions en 2022

Responsabilité populationnelle

La FHF Hauts-de-France participe aux travaux de 2 de ses établissements adhérents :

- la mise en place de programmes cliniques au travers du projet de Responsabilité populationnelle du Douaisis, territoire pionnier, en lien la FHF nationale (CH Douai) ;
- la mise en place d'équipes mixtes associant plusieurs professionnels de santé autour de patients au parcours complexe, le Lab Parcours (CHU Lille).

Rencontres avec l'ARS Hauts-de-France

2 rencontres FHF Hauts-de-France

avec la Direction Générale de l'ARS
les 2 et 31 mai 2022

En novembre 2022, suite au départ du Pr Benoit Vallet, Hugo Gilardi est nommé nouveau Directeur Général de l'ARS Hauts-de-France.

18 réunions

de coordination régionale ARS –
Établissements – Fédérations

1 rencontre

FHF Hauts-de-France
Direction de l'Offre Médico-Sociale ARS
le 10 juin 2022

3 réunions

du Comité des fédérations
de la DOMS ARS Hauts-de-France

Rencontres avec les Conseils départementaux

• Conseil départemental de l'Aisne

1 réunion Têtes de réseau du secteur PA/PH

• Conseil départemental du Nord

2 réunions Têtes de réseau du secteur PA/PH

• Conseil départemental de l'Oise

1 réunion Têtes de réseau du secteur PA/PH

• Conseil départemental du Pas-de-Calais

1 réunion Têtes de réseau du secteur PA/PH

• Conseil départemental de la Somme

1 réunion Têtes de réseau du secteur PA/PH



Rapport d'activité 2022



FHF Hauts-de-France
Direction générale du CHU
2 avenue Oscar Lambret
CS 70 001 – 59037 LILLE CEDEX
Tél. : 03 20 44 57 24
fhf.hdf@chu-lille.fr

www.fhf-hdf.fr

